

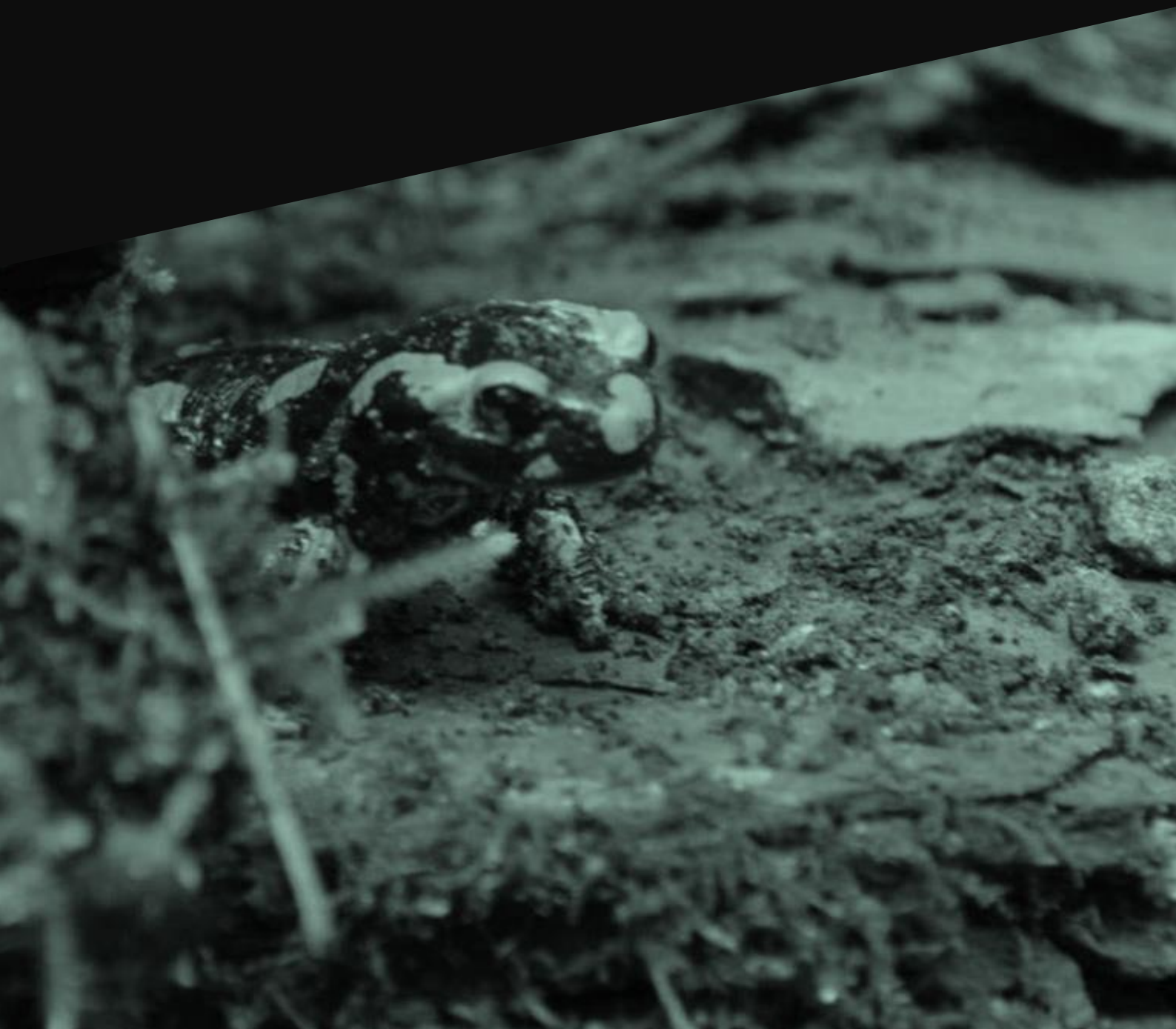
# Le Patrimoine Culturel

CHEF D'OEUVRE DU PATRIMOINE ORAL ET IMMATERIEL

Direction du Patrimoine culturel la Fédération Wallonie Bruxelles

---

## L'art de la construction en pierre sèche



## 1. ASPECTS PRATIQUES :

- a. **Nom de l'élément** : L'art de la construction en pierre sèche : savoirs et savoir-faire
- b. **Localisation géographique** : Dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- c. **Communauté concernée (groupes ou individus)**
  - les communautés d'habitants, de bénévoles (ex. Lè Sètches Pîres, Les Crêtes à Cayaux, Les Murays) ;
  - des bâtisseurs isolés ;
  - des professionnels.
- d. **Société ou groupe responsable** :  
Projet Interreg V-A "Pierre sèche dans la Grande Région, patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère" (2016-2021), regroupant plusieurs opérateurs de projet en Wallonie, au Grand-Duché du Luxembourg et en Lorraine française, dont le Parc naturel des deux Ourthes, le Centre des Métiers du Patrimoine "la Paix-Dieu" (Agence wallonne du Patrimoine), le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et l'asbl Qualité Village Wallonie pour le versant wallon.
- e. **Personne(s) de contact** :  
Amandine SCHAUS, Chargée de mission au Parc naturel des deux Ourthe,  
[amandine.schaus@pndo.be](mailto:amandine.schaus@pndo.be) , 0497/25.86.45

## 2. HISTORIQUE :

**Mettre en évidence les origines, les fondements (historique, ethnologique, patrimonial, etc.), les éventuelles périodes d'interruption et de reconstitution et montrer l'évolution au fil du temps (Mettez l'accent sur les évolutions au cours du 20<sup>e</sup> siècle).**

Il est établi, grâce à l'archéologie, que la technique de la pierre sèche existe probablement depuis la sédentarisation de l'Homme à l'époque Néolithique. Dans ce contexte, le paysage et notre environnement direct sont modelés afin qu'ils répondent à nos besoins, notamment en lien avec l'agriculture. La pierre brute est utilisée et agencée pour réaliser diverses constructions dont nous retrouvons encore quelques restes en Wallonie tels que des sépultures, des fortifications ou des aménagements ruraux qui sont les témoins de l'emploi de la technique et de sa transmission au fil des millénaires.

Des fouilles archéologiques menées dans les allées couvertes (sépulture collective) du site de Wéris et de Lamsoul (Rochefort) ont révélé l'existence de murets en pierre sèche entre les piliers soutenant les pierres de couverture. Le matériel archéologique et les ossements humains retrouvés dans ces tombes permettent de les dater de la 1<sup>re</sup> moitié du 3<sup>e</sup> millénaire.

L'Âge du Fer en Wallonie est caractérisé par la réalisation de murs de fortification utilisant la pierre sèche comme au Cheslé de Bérismenil (La Roche-en-Ardenne).

À l'époque gallo-romaine, dans les sphères domestiques et cultuelles, les maçonneries sont souvent faites de pierres assemblées par un liant (mortier). La construction en pierre sèche, quant à elle, est presque exclusivement utilisée dans l'architecture rurale comme murs de soutènement de terrasses

et enclos mais aussi pour la gestion de l'eau, comme des berges (bassin de la villa de Mageroy, Habay) ou des digues (Grognon, Namur).

À l'époque mérovingienne, les archéologues recensent des maçonneries en pierre sèche dans certains cimetières datant du VIIe siècle ; caveaux ou murets de séparation (enclos de Matagne, Haillot (Ohey). Cette utilisation de la technique dans l'architecture funéraire reste d'application jusqu'au XIVe siècle.

Entre le XVIIe siècle et la première moitié du XXe siècle, on peut remarquer une utilisation plus intense de la technique de la pierre sèche. Durant cette période, le monde rural est marqué par la conquête de nouvelles terres impliquant de grands défrichements, par exemple avec l'épierrement des terres, la construction de murs de soutènement permettant de gagner de l'espace cultivable à flanc de colline, ou encore la canalisation de l'eau vers des moulins.

Durant le XXe siècle en Wallonie, comme un peu partout en Europe occidentale, des facteurs tels que l'exode rural en faveur du secteur tertiaire, la mécanisation de l'agriculture ou l'arrivée des nouveaux matériaux tels que le béton, bien qu'affichant des différences nettes entre les régions, ont œuvré pour un net recul de l'usage de la technique de la pierre sèche et, par conséquent, de sa transmission. D'après les rares témoignages, les personnes qui détenaient ce savoir-faire souvent paysan ou lié à l'exploitation de la pierre (là où il fallait stocker une pierre abondante comme dans certaines carrières ou ardoisières), s'en sont désintéressées ou n'ont pas trouvé à qui le transmettre, ce qui a amoindri la transmission en Wallonie au cours du XXe siècle et une difficulté à retrouver des personnes capables d'en former d'autres. La technique (patrimoine immatériel) ainsi que les constructions (patrimoine bâti) ont été quasiment oubliés, délaissés et victimes de préjugés parfois tenaces, ce qui a eu un impact sur leur préservation.

Heureusement, depuis plusieurs années en Wallonie, l'intérêt pour la technique de la pierre sèche revient sur le devant de la scène en vertu de ses nombreux atouts environnementaux tels que l'accueil de la biodiversité, l'utilisation et le recyclage des matériaux locaux, son côté drainant et la résistance de sa technique constructive. Le regain d'intérêt que lui portent les habitants ne fait que s'accroître, et met également en avant le côté participatif, d'entraide et de lien social que la construction commune de murs en pierre sèche permet de mettre en place.

### 3. SITUATION ACTUELLE

#### 3.a. Description (Décrire l'élément actuel dans son ensemble).

La construction à ou en pierre sèche constitue un savoir-faire ancestral utilisé depuis des millénaires dans le monde entier. Si la transmission de ce savoir-faire s'est raréfiée en Wallonie au cours du XXe siècle suite à des évolutions techniques et industrielles, et un mouvement d'abandon ou de réorganisation de certains territoires ruraux, les murs construits il y a plusieurs décennies (et parfois siècles) ont perduré et nous parviennent aujourd'hui : sentinelles du savoir-faire des personnes qui les avaient construits, la redécouverte de ces murs a permis une réelle prise de conscience portant sur leur existence souvent mise en péril (désintérêt et destruction d'un patrimoine immobilier oublié mais pourtant fort présent sur le territoire, savoir-faire quasiment oublié) et a permis de retrouver certains passeurs de ce savoir-faire. Elle a mis en lumière également les nombreuses possibilités que la technique de la pierre sèche permet face à des enjeux actuels d'utilisation raisonnée des ressources, d'aménagement paysager respectueux de la nature, de drain naturel pouvant gérer l'arrivée de l'eau à des endroits sensibles et la dégradation des terres ainsi soutenues, ou encore le potentiel d'accueil de la biodiversité qu'il permet. Les murs en pierre sèche présentent en effet,

grâce à leurs nombreux interstices (environ 20% du volume d'un mur), un véritable intérêt sur le plan écologique en termes de biodiversité associée. Ces murs pallient en effet la rareté des milieux naturels rocheux (les rochers naturels et les rares éboulis) dans notre région. Ils comptent, avec les carrières, ruines et enrochements artificiels, comme des sites importants pour une faune et une flore tout à fait particulières, habituellement liées aux milieux rupicoles (substrat rocheux) et aux anfractuosités.

Reconnues dans leur matérialité (éléments de la liste du "Petit patrimoine populaire wallon" depuis 2010), les constructions en pierre sèche sont nombreuses à avoir besoin d'une restauration dans les règles de l'art et les murailleurs professionnels sont, eux, moins présents sur notre territoire.

Heureusement, l'apprentissage de la technique et du savoir-faire connurent un nouvel essor ces dernières années grâce à des associations s'intéressant au patrimoine existant (Fondation Rurale de Wallonie, Qualité Village Wallonie, Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur, Centre des Métiers du Patrimoine "la Paix-Dieu", Maison de la Poésie d'Amay, projets menés par les Groupes d'Action locale (Gal) Pays de l'Ourthe et Burdinale-Mehaigne ou encore plusieurs Parcs naturels wallons) qui ont fait le lien entre les détenteurs de cette tradition et les habitants et éveillé chez ces derniers cet intérêt grandissant. Le réinvestissement pour la transmission du savoir-faire et la sauvegarde du patrimoine physique, indiscutablement liés dans le cas des constructions en pierre sèche, a permis cette inscription au Petit Patrimoine Populaire Wallon et une certaine continuité dans la sensibilisation depuis.

D'autres démarches de transmission menées par des groupes d'habitants comme les Crêtes à Cayaux (Hainaut) ou Lè Sêches Pîres (Luxembourg) contribuent largement à la vulgarisation de cette technique auprès du grand public. Pour ces deux groupes, il apparaît que les démarches actuelles de reconquête du savoir-faire de la construction en pierre sèche sont fortement associées au lien social créé lors d'un travail commun autour de cette construction, ou le plaisir de construire ensemble, et à l'apprentissage par la pratique d'un savoir-faire ancestralement présent sur notre territoire. Cet intérêt semble peu à peu renouvelé à l'heure actuelle sur le territoire wallon, et on retrouve d'ailleurs petit à petit l'utilisation de cette technique au sein des jardins (privés et parfois publics), avec la création de nouveaux murs en supplément de la restauration des anciens. Quelques entreprises et professionnels (aménagement de jardin, entreprises de maçonnerie, architectes et paysagistes, entreprises de formation par le travail...) sont aussi présents sur le territoire et favorisent la transmission de la technique.

La technique de construction en pierre sèche consiste en l'assemblage de moellons, plaquettes, dalles ou blocs de pierre bruts, souvent non-équarris mais pouvant tout de même être un peu retaillés si nécessaire, en n'utilisant ni liant, ni mortier dans le but de construire un ouvrage stable et durable.

L'agencement de ces pierres, pour peu qu'il respecte quelques règles techniques, ne permet pas une industrialisation de la construction en pierre sèche: chacune des pierres choisies, posées, calées requérant réflexion, rigueur et maîtrise par la personne la mettant en œuvre. L'apprentissage par la pratique du chantier de construction est à privilégier, car l'observation et la participation permettent de se faire à la technique constructive et d'intégrer les règles de base en général plus facilement.

Le tri des pierres selon leur emplacement dans le mur est à réaliser lors du commencement du chantier, afin de faciliter leur choix lors de la construction (pierres de drain, calage, parement, liaison, fondation, couronnement) et de vérifier la solidité de celles-ci (résistance, effritement...) en "sonnant" la pierre (écouter le bruit qu'elle fait lorsqu'elle est heurtée par exemple par un marteau). Les variations de solidité de la pierre se constatent déjà dès l'extraction des pierres dans les "bans" en carrière.

Les pierres les plus solides et lourdes sont placées dans la fondation du mur pour supporter le poids des autres, le mur en entier supportant son propre poids et pouvant également soutenir par exemple la poussée de terres ou la pression de l'eau vive des rivières. Pour ce faire, un mur en pierre sèche est construit avec une épaisseur minimum de 50 à 60 cm à la base, celle-ci dépendant de la pierre disponible (forme, taille, nature), de la hauteur voulue du mur et, pour un mur de soutènement, des caractéristiques du talus à soutenir (nature du sol, usage, inclinaison etc.).

Un fruit (inclinaison), généralement compris entre 5 et 15% doit être respecté pour garantir la stabilité du mur : le mur aura donc une épaisseur légèrement inférieure à son sommet. De plus, une inclinaison équivalente au fruit (le pendage) est donnée à toutes les pierres vers l'intérieur du mur, afin d'éviter une éjection de celles-ci hors du mur par des poussées contraires. Chaque pierre posée doit être calée et il est nécessaire d'éviter des lézardes, "queues de vaches" ou coups de sabre car le croisement des joints dans la hauteur et dans la profondeur du mur est d'autant plus important au sein de la technique de la pierre sèche puisqu'aucun liant ne vient stabiliser et lier les pierres entre elles. Enfin, des pierres lourdes, dites de couronnement, viennent couvrir le mur et le protéger des piétinements animaux et humains afin de le stabiliser. On retrouve également en Wallonie des couronnements en pierres sur chant, calées verticalement les unes contre les autres, lorsque des pierres de taille suffisante pour réaliser le couronnement à plat sont manquantes. Ce type de couronnement, dit "clavé" ou "crêté", offre une protection supplémentaire par exemple contre le passage des animaux et assure la même fonction que des dalles mises à plat.

Seuls quelques outils spécifiques sont nécessaires pour construire en pierre sèche et ils sont pour la plupart liés à la taille de la pierre et son déplacement du tas vers le mur en construction (marteau pour travailler la pierre, la fendre, barre à mine, brouette...). Comme pour un mur maçonné traditionnellement, des gabarits constitués de lattes de bois, ficelles, chevillettes de maçon doivent être employés pour assurer l'alignement du mur et maintenir le fruit.

L'appellation "muraillieur" est la plus fréquemment rencontrée pour désigner le maçon ou la personne qui construit en pierre sèche en Wallonie actuellement.

Le patrimoine immobilier encore existant en Wallonie est présent sous différentes formes : murs de séparation (clôture de jardins, de prairies...) et murs de soutènement (terrasses agricoles, anciens vignobles, retenue de berges et canalisation de l'eau, chemins, soutènement de lieux de culte comme les cimetières, aménagements en lien avec le chemin de fer...) sont les plus connus. Il existe toutefois des typologies plus particulières, comme les calades (pavage de chemin avec des pierres posées sur chant, donc verticalement au niveau du sol) ou encore diverses constructions telles que différents types d'escaliers, des soubassements de granges, des cabanes au sein des murs de soutènement, d'anciens puits et glacières, voire même de petits monuments (Mausolée allemand à Le Sart).

Ce système constructif emploie généralement de la pierre locale, désormais le plus souvent extraite en carrière sur le territoire wallon (et jusqu'au milieu du XXe siècle avec l'approvisionnement au sein des petites carrières locales) mais pouvant également être de la pierre de réemploi (par exemple lors de la démolition d'un ancien bâtiment), voire de la pierre ramassée issue de l'épierrement des champs ou des prairies (par contre et historiquement souvent d'une qualité moindre que celle utilisée pour la construction des habitations). Par cet approvisionnement, les murs en pierre sèche sont représentatifs de la géologie locale et s'intègrent dans le paysage. En Wallonie, le grès, le schiste et le calcaire dans leurs déclinaisons locales sont généralement utilisés.

### 3.B. Domaine du Patrimoine culturel immatériel

Dans quel(s) domaine(s) s'inscrit l'élément que vous souhaitez faire reconnaître ?

- Les traditions et expressions orales, y compris la langue
- Les arts du spectacle
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Les savoir-faire liés à l'artisanat

### 3.c. Transmission

- **L'élément est-il bien vivant ?**
- **Comment est-il transmis aujourd'hui ?** (quels sont les savoir-faire ? Qui transmet quoi à qui ? Comment ?)
- **Quelles sont les actions entreprises pour garantir la viabilité de l'élément ?** (que fait-on pour que dans 50 ans, les savoir-faire soient toujours transmis ?)

Les murailleurs sont moins présents de nos jours, mais ne sont toutefois pas absents. Si le savoir-faire se transmettait auparavant très probablement au sein de la famille entre générations, ce lien fut presque rompu il y a quelques années. La transmission de la technique perdue à l'heure actuelle entre individus, et des témoignages en attestent à divers endroits (ex: Blaton, Engreux, Houffalize, Bastogne, Arlon, Ohey, Saint-Vith...) en Wallonie, surtout dans les zones plus rurales. La volonté de se réapproprier la technique, de transmettre et de restaurer du patrimoine existant est d'ailleurs souvent moteur d'apprentissage ce qui rend ce patrimoine bien vivant à certains endroits.

Désormais, une transmission directe et dans un contexte historique donné (avoir vu quelqu'un construire, par exemple de sa famille, et avoir appris avec) est encore présente dans de très rares cas. Ainsi, en Wallonie, certaines communautés se sont (re)créées autour de cette transmission, laquelle ne se fait pas toujours directement au sein de ces communautés. L'appropriation a pu aussi s'amplifier à partir d'ouvrages techniques, être intégrée par des personnes ayant suivi des initiations ou des stages, ou parfois ayant pratiqué la technique en autodidacte.

De façon générale, la pierre sèche s'apprend toujours par l'enseignement et la répétition des gestes. Ce savoir-faire se partage dès l'organisation de chantier (observation et tri des pierres) et se poursuit tout au long de celui-ci. Actuellement, les règles techniques peuvent être expliquées préalablement de façon théorique (ex: power point, syllabus, publications...), mais elles feront systématiquement l'objet de rappels et de multiples interventions au cours du chantier. La transmission se fait également par des publications internationales, des sites web, etc.

Une volonté forte, mais souvent ponctuelle ou localisée, de sensibilisation et de transmission du savoir-faire se retrouve au sein des habitants, propriétaires ou non de murs existants, et elle est appuyée par la création de certaines associations volontaires et bénévoles, parfois informelles (Crêtes à Cayaux, Sêches Pîres, Murays...).

Par ailleurs, plusieurs organismes institutionnels (Forem, Centre des Métiers du Patrimoine "la Paix-Dieu"...), ou entreprises (Habilux Entreprise de Formation par le Travail) permettent aujourd'hui d'amplifier l'appropriation de ce savoir-faire. Une certaine formalisation commence à voir le jour, sans que cela ne soit systématique, par exemple au sein de l'enseignement secondaire qui pourrait former une plus "jeune génération" de murailleurs.

Le projet Interreg "Pierre sèche en Grande Région", en cours jusqu'en décembre 2021, propose des formations à destination des citoyens, ainsi que des formations qualifiantes en partenariat avec l'asbl française "Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches", basée en Lozère.

Menée du 1er juillet au 15 septembre 2020, une enquête en ligne<sup>1</sup> ayant récolté la participation de 125 personnes issues de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté Germanophone révèle que parmi les participants ayant déjà construit un mur en pierre sèche, certains ont appris la technique lors d'une formation/stage (39,5%) ou en autodidacte (28,5%). L'apprentissage lors de bénévolat (17%) ou par la famille/amis (13%) est toujours assez présent, tandis que l'apprentissage en milieu professionnel est assez faible (2%).

### 3.D. Sauvegarde

- **Expliquer si l'élément en question est menacé de disparition.**
- **Lister les menaces et dangers éventuels.**

De façon générale, la méconnaissance des techniques et des matériaux anciens reste l'une des menaces les plus récurrentes à l'encontre du patrimoine bâti. La pierre sèche n'échappe malheureusement pas à la règle, autant dans son aspect immatériel (savoir et savoir-faire) que dans son aspect matériel (patrimoine immobilier). Ainsi, il arrive régulièrement que le propriétaire d'un mur en pierre sèche, qu'il soit privé ou public, tente de le jointoyer au mortier, qui plus est au ciment.

Si par contre, il a préalablement bien identifié son mur comme étant une maçonnerie à sec et qu'il se retrouve à ne pas savoir le restaurer lui-même, s'impose alors à lui le fait de devoir faire appel à une entreprise. Celle-ci peut proposer des alternatives dont elle maîtrise mieux les techniques (béton parementé, maçonnerie à joints regravés, gabions, etc.) et qui sont formellement soumises à une responsabilité décennale. En Wallonie, la pierre sèche ne bénéficie pas de cette reconnaissance ni de cette garantie. Peu, voire aucune étude technique et économique, n'a été menée sur cet artisanat, au contraire de certains pays voisins (France, Grande-Bretagne). Le résultat de cette méconnaissance débouche sur l'argumentation, venant de la part de nombreux membres du secteur de la construction (prescripteurs, entreprises, maçons, architectes, ingénieurs...), que le mur en pierre sèche est moins pérenne ou qu'il répond moins aux critères de stabilité requis que ceux construits dans les techniques qu'ils pratiquent au quotidien.

Le risque est double lorsqu'une entreprise affirme pouvoir restaurer un mur en pierre sèche tout en dérogeant en fait aux règles de bonne mise en œuvre (par exemple, avec la création d'une semelle en béton, le rejointoiement au mortier de ciment, un liaisonnement insuffisant, etc.). Si le mur présente alors une faiblesse ou un problème, cela risque de détruire complètement ce qu'il reste du mur ancien et de faire mauvaise presse à la technique de la pierre sèche. Il en va de même pour les prescripteurs (ex: architectes paysagistes, communes...) qui proposent l'usage de la pierre sèche sans toutefois en maîtriser complètement les caractéristiques.

#### **Le coût de la restauration**

Le propriétaire peut aussi se tourner vers d'autres alternatives en raison du coût que peut représenter la restauration de son mur : la tarification de la matière première (pierre) et de la main d'œuvre, désormais soumise à la loi du marché, a significativement augmenté.

#### *La tarification de la matière première*

Si la restauration d'un mur existant permet le réemploi des pierres, un apport de pierres complémentaires est le plus souvent nécessaire, en fonction de l'état de conservation des pierres d'origine. Ce nouvel apport peut tout à fait consister en des pierres de réemploi. Mais là aussi un changement s'est opéré depuis la fin du XIXe siècle : on démolit plus qu'on ne démonte et le réflexe de réemploi des matériaux s'est peu à peu perdu. Un apport de pierre de carrière semble alors être la solution. Mais la fermeture progressive des micro carrières oblige à s'orienter vers des carrières de plus grandes ampleurs, souvent plus éloignées géographiquement. Peu de ces carrières proposent encore des moellons bruts et de modules variés. Le murailleur se verra donc souvent proposer des

pierres destinées à la maçonnerie avec liant ou destinées à un autre usage que celui de la pierre sèche. Il devra alors composer avec ces pierres et les trier ou les retravailler (faces sciées, peu de diversités de modules, modules trop grands...). Une proportion plus ou moins importante sera donc finalement inutilisable, ce qui se répercutera sur le prix de l'ouvrage.

#### *La tarification de la main d'oeuvre*

Outre le prix de la matière première, le coût de la main d'oeuvre peut également être un frein. En effet, un murailleur expérimenté construit environ 1 m<sup>2</sup> de mur en pierre sèche par jour de travail, soit beaucoup deux à trois fois moins que les techniques avec liants. Afin de réduire le coût, le propriétaire pourrait être tenté de se tourner vers d'autres alternatives plus rapides dans leur exécution, mais ne présentant pas les avantages de la pierre sèche. De plus, le fait que peu de murailleurs soient présents en Wallonie peut engendrer un délai d'attente important et une réticence à confier un chantier imposant à un seul indépendant ou à une petite entreprise.

Enfin, si autant de murs en pierre sèche étaient présents sur nos territoires, c'est en partie parce que les propriétaires en étaient les constructeurs. Travail d'hiver pour les paysans et leurs familles, la construction et l'entretien des murs se faisaient sur du temps qui n'était pas consacré aux bêtes et aux champs. L'évolution des techniques agricoles, l'apparition de nouvelles technologies, l'exode rural... tout cela a participé à un changement de la manière de vivre et des mentalités, menant à la perte progressive du savoir-faire.

- **Indiquer les actions entreprises pour sa sauvegarde.** (une fois les dangers identifiés, quelles solutions ou actions met-on en place pour y remédier ?)

#### **Des initiatives citoyennes**

L'initiative citoyenne est particulièrement présente dans les actions menées en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine et de nombreux exemples peuvent être cités. Ainsi, dans l'enquête mentionnée précédemment, 56% des participants répondent avoir déjà participé à un projet de sauvegarde : 47% d'entre eux l'ont fait en restaurant un mur, 34% en construisant un nouveau et 19% en récoltant de la documentation relative à la pierre sèche. Parmi cet ensemble, 71% déclarent avoir transmis à leur tour le savoir-faire acquis. Des citoyens isolés ou des associations citoyennes telles que les Crêtes à Cayaux (Hainaut), Lè Sêches Pîres (Ardenne) ou encore les Murays (Houffalize), proposent de s'initier concrètement à la technique, en mutualisant les savoirs. Ces associations et probablement d'autres participent également à de nombreuses activités et festivités dans le but de sensibiliser le citoyen en proposant diverses démonstrations (ex: Journée du Parc, Vaux-Ch'avant...). Certains de ces chantiers participatifs, également menés avec l'aide d'organismes tels que l'asbl Compagnons Bâtisseurs, permettent à de jeunes volontaires formés sur place de réaliser le travail de restauration.

La création d'un réseau de la pierre sèche en Belgique a été également lancée après 2012, dans le but de rassembler bénévoles, carriers et professionnels. Toutefois, la charge administrative conséquente, assurée par quelques bénévoles, a contribué à la stagnation du projet.

#### **Des initiatives institutionnelles : les projets Leader et Interreg**

En 2011, le Groupe d'action locale (GAL) Pays de l'Ourthe en partenariat avec le Parc naturel des deux Ourthes a coordonné un projet Leader visant, entre autres, la revalorisation de la technique de la pierre sèche. Le projet d'une durée de quatre ans a poursuivi trois axes principaux: la création d'un inventaire, la sensibilisation à ce savoir-faire via des actions de valorisation et de sauvegarde du patrimoine et la transmission de la technique via l'organisation de formations. Lors de ces formations, des stagiaires



particulièrement motivés et passionnés se sont rencontrés et ont décidé de s'associer pour former une association de fait "Lè Sètches Pîres".

Le projet Interreg "Pierre sèche en Grande Région" a débuté en 2016 dans le prolongement du projet du Gal. Coordonné par le Parc naturel des deux Ourthes, le projet qui se terminera en décembre 2021 rassemble sept partenaires et vise, au travers d'actions, la valorisation, la conservation et la transmission de la pierre sèche. Suite au constat des menaces liées à la méconnaissance de la technique, le projet a initié un groupe de travail centré sur la professionnalisation de la pierre sèche en Wallonie. Ce groupe de travail a pour objectif de proposer des solutions quant à 3 axes clairement identifiés: la formation, le marché, la pierre. La mise en place d'une épreuve qualifiante en Wallonie et sa reconnaissance, la sensibilisation et l'accompagnement des prescripteurs et des exploitants de carrière sont quelques-uns des objectifs ambitieux de ce groupe de travail qui à terme permettront de contrecarrer les menaces inhérentes à la méconnaissance de la technique. Le projet a également permis des transferts de compétences entre les formateurs wallons et les membres de l'asbl française Artisans Bâisseurs en Pierres sèches, très active et bénéficiant d'une grande expérience dans le développement national et international de la filière pierre sèche.

### **La sensibilisation**

De ces nombreuses actions citoyennes et institutionnelles (Syndicats d'initiatives, offices du tourisme, FRW, Provinces, Qualité Village-Wallonie, Maisons de l'urbanisme...) découlent également toute une série d'actions de communication et de publications visant à renseigner et sensibiliser le "tout public", mais également le public professionnel: parcours-découverte (Circuit touristique des Crêtes à Cayaux à Blaton, Carte-Découverte de la pierre sèche (Projet Interreg), circuits des Journées du Patrimoine...), supports d'expositions (panneaux Murs en pierre sèche de la Province de Namur - Service Culture, panneaux Crêtes à Cayaux de la Commune de Bernissart, ...), brochures proposant des conseils techniques (projets Leader et Interreg), animations (Journées portes-ouvertes des parcs naturels, du Centre des Métiers du Patrimoine, du Pôle de la Pierre) et supports à destination des écoles (Petit Loutron, Wiichtel Wumm...). L'asbl Pierre et marbre de Wallonie a promu dans certaines de ses publications l'emploi de la technique de construction en pierre sèche.

L'inventaire du patrimoine bâti en pierre sèche sur le territoire de la Wallonie (mené par Qualité-Village-Wallonie et la Fondation Rurale de Wallonie) a également contribué à la sensibilisation du public.

Natagora sensibilise également en faveur de la construction en pierre sèche.

### **La reconnaissance institutionnelle**

Depuis 2010, le mur en pierre sèche fait partie de ce que l'on nomme en Wallonie "Le petit patrimoine populaire wallon". Cette appellation regroupe et classe en dix-sept catégories des éléments patrimoniaux qui agrémentent notre cadre de vie et constituent des points d'intérêt et des repères dans notre environnement. Les murs en pierre sèche se retrouvent sous la catégorie consacrée aux biens liés à la faune, à la flore et aux minéraux. Bien que cette reconnaissance ne soit pas une garantie de protection, elle participe à la sauvegarde du patrimoine en pierre sèche et donc du savoir-faire qui lui est lié par le versement d'un subside sur présentation d'un dossier pour la restauration d'un patrimoine existant. L'Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) et avant lui le Patrimoine monumental de la Belgique (PMB), mentionnent ponctuellement et de façon non systématique des murs en pierre sèche dans les notices descriptives des biens recensés. Certains murs se trouvant à proximité d'un bien classé jouissent d'une meilleure attention de par leur présence en zone de protection.

### 3.E. Aspects sociologique et humains

- **Qui sont les actuels détenteurs, praticiens de l'élément à l'heure actuelle ?** (qui compose la « communauté » aujourd'hui ? Pour quelles raisons ?)
- **Faire apparaître le caractère emblématique pour la communauté concernée aujourd'hui (sentiment d'identité, d'appartenance, de continuité).**

Par souci de simplification, nous parlerons des détenteurs "amateurs" et des détenteurs "professionnels". Cette distinction repose sur "l'opposition" entre une pratique bénévole et une pratique rémunérée, sans que cela n'empêche d'identifier chacun des deux groupes comme les détenteurs de ce savoir-faire.

Pour les groupes dont nous avons connaissance pour ce dossier, voici leur fonctionnement : Soutenus par la Fondation rurale de Wallonie depuis 20 ans, certains habitants de Blaton (Bernissart) se sont mobilisés grâce à la formation d'un groupe de travail local appelé "Crêtes à cayaux" afin de restaurer leur patrimoine en s'entraïdant. Ils ont par exemple fait appel à l'asbl "Compagnons Bâisseurs" qui permet d'amener un public varié à s'investir dans des projets divers, avec l'encadrement des membres du groupe de travail ayant recueilli le savoir-faire d'un témoin local, puis avec l'aide d'un formateur du Forem. Ils ont par ailleurs organisé des journées de démonstration, des conférences, des balades commentées, participé aux journées du patrimoine, créé un circuit de découverte afin de sensibiliser les habitants et les visiteurs, créé un DVD didactique, et aidé à la réalisation d'une exposition. Un blog a aussi été créé afin de communiquer sur les chantiers et donner des informations sur le patrimoine local. Depuis l'an 2000, partant de pratiques vernaculaires d'un ancien mineur (Théo Bruneel), ce groupe s'est attaché à théoriser et pratiquer la technique de construction des murs en pierre sèche locale (grès de Blaton ou de Granglise) : recensement des murs existants, restauration de murs de séparation et de soutènement, construction de nouveaux murs avec un travail de conscientisation sociale pour la protection de ce patrimoine.

Le groupe Lè Sêches Pîres se retrouve régulièrement depuis 2013 afin de restaurer et de construire ensemble des murs, principalement en province du Luxembourg. Ses membres organisent une réunion annuelle informelle afin de déterminer un calendrier de week-ends de construction, ils ont créé un site internet afin de partager les informations récoltées sur la pierre sèche et sur les chantiers réalisés. Une dynamique de transmission du savoir-faire en collaboration avec les propriétaires de murs s'est peu à peu installée au sein du groupe qui y porte une attention particulière. Leur démarche est simple: tous ceux qui sont intéressés par le patrimoine et la construction de murs en pierre sèche peuvent venir apprendre et donner un coup de main lors d'un chantier.

Le groupe d'habitants Les Murays est né aussi de la volonté des habitants du village d'Engreux de restaurer leur patrimoine en s'entraïdant. Avec l'aide de Qualité Village Wallonie, du projet Interreg "Pierre sèche" et de Lè Sêches Pîres, plusieurs journées ont été organisées à destination des habitants. La volonté du groupe est de sensibiliser les villages voisins à la pierre sèche (projet de brochure et de panneaux).

Des contacts se font de manière informelle entre ces groupes de citoyens, et des échanges d'expérience ont lieu, notamment lors des chantiers participatifs respectifs ou de visites dans les différentes régions.

Les détenteurs professionnels :

- deux formateurs, détenteurs d'un CQP pierre sèche, transmettent leur savoir par le biais de formations dispensées par le Forem à l'attention des apprentis maçons (module optionnel de 80h) ;

- en région germanophone, un formateur, détenteur d'un CQP pierre sèche, travaille pour l'Arbeitsamt et dispense un module "pierre sèche" ;

- les premières formations du Centre des Métiers du Patrimoine "la Paix Dieu" à partir de 2008 se sont faites, dans le cadre de ses missions, avec l'aide des membres du Groupe « Crêtes à cayaux » qui avaient pratiqué la technique et s'étaient documentés. Actuellement, plusieurs formateurs dispensent pour le compte du Centre des métiers du patrimoine "La Paix-Dieu" (AWaP) une formation non diplômante par an visant à initier les (futurs) professionnels et le grand public à la technique. La transmission se fait par l'enseignement des gestes et leur répétition sur chantier soit de restauration, soit de construction neuve. Les règles de base sont également expliquées de façon théorique (via power-point) et un syllabus est transmis aux stagiaires. Depuis 2019, l'institution a engagé un formateur détenteur du CQP pierre sèche.

- Dans le cadre du projet Interreg Va "Pierre sèche dans la Grande Région" et en collaboration avec le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et le Parc naturel des deux Ourthes, le nombre de ces formations a augmenté énormément pendant les 5 ans prévus du projet (38 stages réalisés et 197 personnes initiées pendant 5 jours depuis 2017), et la demande de participation va croissant.

- Appel à projets +16 : Depuis 2018, grâce à des appels à projets organisés par l'AWaP, des communes wallonnes peuvent s'associer à des écoles professionnelles pour mettre en place des formations de restauration de patrimoine bâti sur des sites communaux. Trois projets de restauration de murs en pierre sèche ont vu le jour grâce, entre autres, à la motivation et l'intérêt des professeurs de maçonnerie pour cette technique. Encadrés par un agent-expert en pierre sèche de l'AWaP, une trentaine de jeunes se sont formés par ce biais à la pierre sèche.

- En dehors de ces projets menés sur des sites communaux, des formations à la demande spécifique d'écoles professionnelles ont été organisées par et au Centre des Métiers du Patrimoine à Amay.

- un premier formateur de l'E.F.T. Habilux a appris la technique (formation en 2014 dans un projet du Gal Pays de l'Ourthe) puis a ensuite formé son collègue (désormais détenteur d'un CQP Pierre sèche), et cette équipe de formation "pierre sèche" continue d'être active depuis et permet à ses stagiaires de se former à la technique dans le cadre de leurs travaux d'aménagement d'espaces verts en province du Luxembourg.

- quelques professionnels en entreprise sont également détenteurs du savoir-faire et ont parfois approfondi leurs connaissances à l'étranger (France, Espagne ...).

À ces groupes de praticiens, s'ajoute également un intérêt citoyen: dans le sondage présenté précédemment, une majorité de personnes déclarent ressentir un sentiment d'appartenance au patrimoine "pierre sèche" et à sa tradition (84% contre 16% qui ne s'y identifient pas). 57,5% d'entre eux considèrent également que ce savoir-faire est un métier actuel.

### 3.F. Etendue géographique

**Situer l'élément dans le(s) lieu(x) où il se concentre actuellement, et si possible dans une perspective régionale, nationale et/ou internationale (comparaison, ouverture vers l'extérieur, relation géographique ou pratique similaire).**

On retrouve des constructions en pierre sèche un peu partout sur le territoire wallon (richesse en pierres diverses, relief plus prononcé) à des densités diverses. Certains sites ou villages ont une concentration plus forte en murs (Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Neufchâteau, Fauvillers, Martelange, Blaton, Huy, Olne, Profondeville, Saint-Vith, Comblain-au-Pont...). Les murailliers

professionnels sont cependant peu nombreux (jusqu'à présent, le projet Interreg Va Pierre sèche a recensé une dizaine de professionnels) et sont amenés à se déplacer sur tout le territoire.

Ce savoir-faire est également bien représenté dans les pays européens voisins (France, Suisse, Italie, Espagne, Malte, Hongrie, Croatie, Grande-Bretagne...) et sur tous les continents (Corée, Maroc, Pérou, Burkina Faso, Haïti, Etats-Unis...): là où il y a de la pierre et une nécessité à construire. Des différences de mise en œuvre peuvent apparaître selon la région et la géologie locale, ainsi que selon la fonction recherchée, mais sont l'exemple de l'utilisation et de la transmission d'un savoir-faire universel et ancestral.

### 3.G. Légalité

**Démontrer que l'élément est conforme aux Droits de l'Homme, aux respects mutuels et à la législation en vigueur en FWB.** (Evoquer l'adhésion mais aussi l'éventuelle difficulté ressentie face à des réglementations particulières et/ou restrictives)

Comme nous l'avons expliqué aux points précédents, le savoir-faire de la pierre sèche est universel et s'est pratiqué en tout temps, ses expressions, quant à elles, diffèrent en fonction du lieu et des époques. La technique de la pierre sèche est inclusive et peut être pratiquée par tous sans distinction de nationalité, de lieu de résidence, de sexe, d'origine nationale ou ethnique, de couleur, de religion, de langue, d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, ou de toute autre considération concernant l'âge, le handicap, l'état de santé pour autant qu'elle n'empêche pas la pratique. La pratique de la technique favorise les ressources naturelles et ne requiert pas l'utilisation d'outils spécifiques et de logistique particulière. Par ce fait, elle est accessible à tous quelque soit la condition sociale. Bien souvent à échelle humaine, les constructions en pierre sèche sont souvent le fruit de la collaboration et de l'entraide entre les hommes et les femmes. C'est la main de l'Homme qui est à la manœuvre et le geste qui guide. Une langue commune n'est pas nécessaire à la pratique de la technique, mais peut tout de même faciliter les explications.

Les formations à la technique, à destination des "jeunes internationaux" (17 à 30 ans), dispensées dans le cadre du projet Interreg ont permis à 21 jeunes issus de différents pays de se rencontrer. D'autres encore, organisées par les Crêtes à Cayaux avec les Compagnons Bâisseurs au fil des ans, ont permis à des dizaines de jeunes de s'initier à la technique et de mutualiser leurs efforts pour restaurer des ouvrages.

Certains professeurs d'écoles de formation en construction sont intéressés par la technique de la pierre sèche et désirent que leurs élèves en aient connaissance (ex. Appel à projet +16, école de La Roche-en-Ardenne...). En outre, les chantiers de formation ou de restauration qu'ils soient organisés dans le cadre du projet Interreg ou par des bénévoles tels que Lè Sètches Pîres ou le groupe de travail Crêtes à Cayaux sont ouverts aussi bien aux hommes, qu'aux femmes (nombre de 1 à 2 femmes par stage pour le projet Interreg "Pierre sèche"). Les examens de Qualification en Pierre sèche sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

### 3.H. Fonctions socio-culturelles

**Expliquer le rôle socio-culturel actuel de l'élément sous quatre aspects :**

✓ **Dialogue intergénérationnel :**

Si c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en murillant qu'on devient murailleur. La transmission de ce savoir-faire se fait donc autour de la construction d'un mur, rendant ce savoir-faire à la fois tangible et accessible à toutes les générations. Parmi les nombreux stages proposés ces dernières années (38 semaines en Wallonie depuis le début du projet Interreg

Va “Pierre sèche en Grande Région”), différentes tranches d’âge ont pu être touchées (de 15 à 75 ans).

Depuis 2005, le groupe de travail “Crêtes à Cayaux” organise en partenariat avec la commune de Bernissart, la Fondation rurale de Wallonie et l’association de jeunesse “Compagnons Bâisseurs” des chantiers de restauration sur différents sites du village. Pays de mineurs, c’est un des anciens « du fond » Théo Bruneel qui montait encore des murs en pierre sèche, mais sans pouvoir en expliquer les termes précis (Pour lui : « Chaque pierre a sa place, et pour chaque place, il y a une pierre... ») qui a ainsi partagé sa pratique (cfr. article en annexe). Un petit groupe local s’est alors mis au travail pour théoriser cette technique ancestrale, recenser les murs à restaurer et, en accord avec les propriétaires, organiser plusieurs chantiers pour protéger ce patrimoine local. Grâce à cette collaboration, des habitants et de jeunes bénévoles se sont initiés à la technique, une prise de conscience est née dans l’intérêt écologique et patrimonial de ces « Crêtes à cayaux ». A Blaton, suivant leur devise, « les murs ne séparent pas, ils relient les gens » !

Les groupes des Sêches Pîres ou des Murays rassemblent plutôt des adultes, mais restent ouverts à toutes les générations lors de leur pratique.

Le public “enfant” n’est pas en reste, puisque de nombreuses activités peuvent être mises en place assez facilement, par exemple des observations de murs (mesurage, dessins, inventaire...), des constructions de type “Land Art”, des échanges avec un murailleur, des comparaisons du paysage actuel et de celui observable sur photographie ancienne.

#### ✓ **Dialogue multiculturel :**

La pratique de la construction en pierre sèche est souvent réalisée en milieu rural et parfois urbain, et participe généralement à une identité locale. Des personnes de tous horizons social et culturel, ou d’origine différente peuvent le pratiquer en commun. Le groupe des Sêches Pires définit d’ailleurs la technique de la pierre sèche comme “une technique sans liant mais qui crée le lien”.

Par exemple, une rencontre entre des murailleurs français, belges et luxembourgeois s’est tenue en février 2019, dans le cadre du projet Interreg, lui-même transfrontalier. Cette rencontre a débouché sur la création de binôme de formateurs natifs de France et de Belgique afin d’animer plusieurs stages à destination du public “jeunes internationaux”. Les bénévoles étaient alors issus de pays européens (Belgique, Espagne, Italie, République Tchèque, Turquie...), américains (Mexique), asiatiques (Chine), ou venaient de Centre d’accueil (réfugiés de Guinée Conakry, Palestine, Burkina...).

Le dialogue établi et les divers échanges ont permis de mettre en place au Centre des Métiers du Patrimoine “La Paix-Dieu” une première en Wallonie : un Certificat qualitatif professionnel ouvrier en pierre sèche de niveau 2 (reconnu en France). En 2019, les 10 participants venaient de Belgique, de France et du GD du Luxembourg, cinq d’entre eux ont été diplômés.

#### ✓ **Développement durable (environnement, santé, économie inclusive, etc.)**

Dimension environnementale :

- Élément du maillage écologique : Si l’intérêt écologique des murs en pierre sèche s’observe depuis plusieurs années, c’est principalement de façon empirique. Des similitudes existent toutefois avec d’autres habitats rocheux naturels (front de carrières, pierriers...), tout en se distinguant des murs maçonnés avec un liant par la présence de nombreuses anfractuosités (servant de refuge, d’habitat ou de lieu de reproduction pour de nombreuses espèces) dues aux caractéristiques constructives.
- Réduction du coût écologique à la construction : La construction en pierre sèche demande peu de matériaux et d’outillage. Une économie en termes d’énergie peut donc être faite, en comparaison avec des murs maçonnés avec un liant :

- au niveau du matériau : le coût est quasi nul lorsqu'il s'agit de réemploi de pierre, il peut être réduit lorsque l'apport de nouvelles pierres se fait depuis la carrière la plus proche. Généralement, le murailleur choisit une pierre d'extraction locale ou, tout au plus, régionale, peu ou pas travaillée en carrière, réduisant l'empreinte environnementale de la matière première. L'énergie et l'eau utilisées pour la fabrication de mortier sont également épargnées (production du mortier et machines nécessaires sur chantier).
- au niveau de l'entretien: un entretien régulier du mur lui permet une durabilité sur des décennies. S'il est nécessaire d'intervenir plus fortement (par exemple en cas de panses ou d'effondrement) le mur peut-être partiellement démonté et remonté en réutilisant les pierres.

#### Dimension économique :

La construction des murs en pierre sèche participe à une forme d'économie circulaire, tout en permettant un impact écologique moindre :

- une pierre locale obtient la préférence du murailleur. D'une part pour son intégration dans le bâti existant et le paysage, d'autre part parce que les avantages écologiques de ces murs s'inscrivent dans les préoccupations environnementales actuelles (mises à mal par la fermeture des micro-carrières qui obligent les murailleurs à s'approvisionner dans une aire géographique parfois un peu plus éloignée) ;
- le savoir-faire de la pierre sèche constitue également un marché de niche, tant pour les murailleurs que pour les carrières. S'il s'agit d'une part de pouvoir restaurer des murs existants, la technique permet également de répondre à des attentes actuelles, fonctionnelles (bancs, spirales aromatiques, nouveaux aménagements...), voire purement esthétiques (structures décorant les ronds-points, créations artistiques...) ;
- le réemploi de la pierre, quand il est possible, s'inscrit dans une gestion responsable de la ressource "pierre", très présente en Wallonie. Il permet également de réduire le coût financier.

#### Dimension sociale :

La dimension sociale du savoir-faire de la pierre sèche transparaît à plusieurs niveaux et via plusieurs bénéficiaires :

- le citoyen, le promeneur, l'habitant: dans le sens où la possibilité de restaurer/ créer des murs en pierre sèche participe à l'amélioration du cadre de vie. D'une part par la bonne intégration des murs dans le paysage, mais également par l'aspect écoresponsable de ce type de construction ;
- le bâtisseur: en parfaite cohérence avec le ressenti exprimé par nombre de personnes lors de la crise Covid, le savoir-faire pierre sèche répond tout-à-fait au besoin de prendre le temps. Il amène également un bien-être lié à la satisfaction, voire à la fierté, de construire un élément durable et écologique. La notion d'échange et de partage entre personnes est également très présente dans les témoignages recueillis.

Les savoirs et savoir-faire de la pierre sèche répondent donc pleinement à la notion de développement durable.

#### ✓ **Diversité et créativité humaine :**

De nombreuses typologies de constructions en pierre sèche sont présentes en Fédération Wallonie-Bruxelles et à travers le monde, faisant état de la créativité humaine. Le savoir-faire technique fait d'ailleurs preuve d'une grande capacité d'adaptation, puisque le murailleur a réfléchi et conçu chaque ouvrage afin de répondre à un/des besoin(s) tout en tenant compte

des ressources dont il dispose, mais aussi des contraintes et caractéristiques locales (sol meuble ou rocheux, gestion de l'eau, abri nécessaire, système de liaison entre terrasses...).

Actuellement, la créativité et le savoir-faire des murailleurs s'expriment aussi à travers des structures plus originales, telles que des spirales aromatiques, à insectes, abris à hérissons et accueil de la biodiversité des aménagements urbains (bancs, bacs à fleurs, tables d'orientation...) ou encore de véritables œuvres d'art (ex: le Mur géologique de P. Gasparotto à Comblain-au-Pont).

### 3.1. Reconnaissance

#### **Expliquer pourquoi l'on souhaite voir figurer l'élément concerné sur la liste des « Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

L'inscription du savoir-faire de la pierre sèche sur la liste des "Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel" poursuit plusieurs objectifs :

- reconnaître l'existence des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche en accordant le titre de Chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la FWB à la technique de la pierre sèche, elle sera reconnue comme une tradition patrimoniale de notre pays, tout en lui reconnaissant des particularités locales ;
- reconnaître les spécificités des savoirs et savoir-faire de la technique, en reconnaissant ses particularités, soit, comme une technique à part entière, avec ses propres règles de mise en œuvre, et pratiquée en Fédération Wallonie-Bruxelles (ainsi qu'en Communauté germanophone). Cette reconnaissance apportera une certaine protection du savoir-faire, notamment contre la pratique de personnes ne respectant pas une bonne mise en œuvre et dont les actions peuvent d'une part nuire aux murs en pierre sèche sur lesquels ils interviennent, et d'autre part porter atteinte à la crédibilité de la technique ;
- encourager les porteurs du savoir-faire par la reconnaissance du savoir-faire de la pierre sèche en tant que Chef d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la FWB, les porteurs du savoir-faire et les propriétaires de murs en pierre sèche recevront un précieux encouragement à poursuivre leurs efforts de mise en valeur et de développement de la transmission de ce savoir-faire ;
- valoriser la technique de la pierre sèche et ses nombreux atouts qu'ils soient constructifs, écologiques et économiques. La reconnaissance des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche comme Chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la FWB permettra à la technique de jouir d'une nouvelle visibilité auprès du grand public mais aussi auprès des décideurs qui, sensibilisés, prêteront plus d'attention à la conservation du patrimoine dont ils ont la charge et à l'inclusion de la technique de la pierre sèche dans des nouveaux projets d'aménagement paysager.

## 4. Bibliographie

### Références bibliographiques

- ANSELME M., et al., Ardenne centrale, Liège, Éd. Pierre Mardaga, 1987, coll. « Architecture rurale de Wallonie ».
- BILLEN C., et al., Fagne et Famenne, Liège, Éd. Pierre Mardaga, 1988, coll. « Architecture rurale de Wallonie ».
- BONENFANT P., CAHEN-DELHAYE A., MATTHYS A., PAPELEUX J., VANDEVELDE P., Forteresses celtiques en Wallonie. Bérismenil-Châtelet-Cugnon-Étalle, Bruxelles, Éd. Service national Des Fouilles, 1988, Coll. Archaeologicum Belgii Speculum XIV.
- BORGOENS C., Documentation et information sur les murs et murets en pierres sèches, Travail de fin de stage auprès de Q.V.W., Université de Liège, fév. 2010.

- BUTIL P., et al., Hainaut central, Liège, Éd. Pierre Mardaga, 1990, coll. « Architecture rurale de Wallonie ».
- CETTOUR D., Une formation pour soutenir les murs en pierre sèche dans “Pierre actual Belgique”, n°65, janvier 2020.
- COQUELET C. (dir.), L’archéologie en Wallonie. L’époque romaine I et II, dans “Les Carnets du Patrimoine”, n°112 et 113, Institut du Patrimoine wallon, 2013.
- CORTEMBOS T. (dir.), La Roche-en-Ardenne, Rendeux et Tenneville, Sprimont, Éd. Mardaga – Service public de Wallonie DGO4, 2004, coll. « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie ».
- CORTEMBOS T. (dir.), Durbuy, Érezée et Manhay, Sprimont, Éd. Mardaga – Service public de Wallonie DGO4, 2007, coll. « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie ».
- DELYE E., SCHAUS A., La porte du murus gallicus de Pont-de-Bonne (Modave, prov. de Liège, Belgique) in SOCIÉTÉ BELGE D’ÉTUDES CELTIQUES, Lunula. Archaeologia protohistorica, XX, 2012, pp. 179-187.
- DELPORTE F. (dir.), Les Cahiers de la Fondation rurale de Wallonie. La Sauvegarde du patrimoine rural, n°6, Éd. Fondation Rurale de Wallonie, réédition 2019.
- DE WAELE E., HELLER F., Villers-la-Ville/ Villers-la-Ville : ancienne abbaye, suite de l’étude préalable du jardin de la pharmacie in Chronique de l’archéologie wallonne, n°19, Namur, Éd. Ministère de la Région wallonne, 2012, pp. 48-53.
- ENTPE, ABPS, Technique de construction des murs en pierre sèche. Règles professionnelles, Merico, 2017.
- FONDATION RURALE DE WALLONIE (dir.), Restaurer un mur en pierre sèche. Fiche thématique, 8 pages in “SOS Patrimoine rural”. Vade-mecum, 2014 : <http://www.frw.be/index.php?id=235> (informations consultées le 27 juillet 2015).
- GAL BURDINALE MEHAIGNE, Des gestes pour restaurer le patrimoine du Pays de Burdinale Mehaigne : Murs en pierres sèches de Moha Wanze, Fiche de bonne pratique, Éd. GAL Burdinale Mehaigne, 2013, 6 pages.
- GAL PAYS DE L’OURTHE, Guide technique de la pierre sèche, Rendeux, Éd. GAL Pays de l’Ourthe, 2014, [www.pndo.be/docs/galpo\\_guide\\_V4pageparpage.pdf](http://www.pndo.be/docs/galpo_guide_V4pageparpage.pdf)
- GUILLAUME A. (dir.), L’archéologie en Wallonie. Les âges des Métaux, dans “Les Carnets du Patrimoine”, n°111, Institut du Patrimoine wallon, 2013.
- GHISLAIN P., Des hommes, un savoir-faire : le mur en pierres sèches, élément majeur du paysage-devenez murailleur in Regards d’Ardenne, n° 2, 2012 (sept.), pp.19-23.
- GUERRIER DUBARLE D., Paysages de pierre, dans “Le cahier de la pierre”, Architrave n°191, 2017, p.50.
- GUERRIER DUBARLE D., MARCHI C., La pierre au jardin. Murs, n° 02, Éd. Pierres et Marbres de Wallonie, 2009, coll. « Les carnets de la pierre ».
- GUERRIER DUBARLE D., MARCHI C., La pierre et l’architecture. Murs 2, n° 08, Éd. Pierres et Marbres de Wallonie, 2012, coll. « Les carnets de la pierre ».
- GUERRIER DUBARLE D., MARCHI C., La pierre et l’architecture. Intérieurs, n° 09, Éd. Pierres et Marbres de Wallonie, 2012, coll. « Les carnets de la pierre ».



- GUERRIER DUBARLE D., MARCHI C., Pierres et jardins. Les pierres de Wallonie se mettent au vert, Éd. Pierres et Marbres de Wallonie, 2011.
- HONNAY-CULOT C., Dans l'entité d'Yvoir, d'aujourd'hui, d'hier et de jadis. Les murs en pierres sèches, Imprimerie Provinciale de Namur, 2013, 36 pages.
- LEROY C.-M., Les Cahiers de la Fondation rurale de Wallonie. La Sauvegarde du patrimoine rural, n°6, Éd. Fondation rurale de Wallonie, 2008.
- MALMEDIER N., Guide de la pierre sèche au Pays de l'Ourthe. Découvrir un patrimoine et un savoir-faire, Rendeux, Éd. GAL Pays de l'Ourthe, 2014.
- SCHAUS A., 2015, Réinvention du savoir-faire de murailleur. La "pierre sèche" en Belgique, TFE réalisé dans le cadre du Certificat en patrimoine culturel immatériel. Collecte, transmission et valorisation du PCI, ULiège-Unamur, sous la promotion d'Isabelle Parmentier, non publié.
- SCHAUS A., La pierre sèche en Wallonie, un savoir-faire aux intérêts multiples. Feuille de route d'un patrimoine en devenir, Actes du CIRG XXI, "La pierre comme porteur de messages du chantier de construction et de la vie du bâtiment", Éd. Safran, Bruxelles, 2019, p.381-388.
- SCHAUS A., La pierre sèche reconnue?, dans "Le cahier de la pierre", Architrave n°200, 2019, Anthisnes, p.12.
- SCHAUS A. et MONNAIE A-L., La pierre sèche en Grande Région, vers une prise de conscience, dans "La gestion du risque en Belgique", (Thema & collecta, 7), Bruxelles, 2020, pp.142-151.
- SQUERENS N., La sauvegarde des murs en pierres sèches in GAL BURDINALE MEHAIGNE, Les chroniques du patrimoine au Pays Burdinale Mehaigne, Éd. GAL Burdinale Mehaigne, 2008, pp.20-22.
- TOUSSAINT M. (dir.), L'archéologie en Wallonie. Le Néolithique, dans "Les Carnets du Patrimoine", n°110, Institut du Patrimoine wallon, 2013.
- VRIELYNCK O. (dir.), L'archéologie en Wallonie. L'époque mérovingienne, dans "Les Carnets du Patrimoine", n°114, Institut du Patrimoine wallon, 2013.

#### Ressources en ligne :

- CRÊTES À CAYAux (LES), Crêtes à Cayaux de Blaton - Belgique, [www.cretesacayaux.blogspot.com](http://www.cretesacayaux.blogspot.com)
- FRW, Le patrimoine rural. Boîte à outils. "Les murs en pierre sèche", <https://territoires.frw.be/patrimoine-murs-pierre-seche.html> (informations consultées le 8 décembre 2020)
- HABILUX, Mur en pierres sèches, <http://www.habilux.be/mur-en-pierres-seches/> (informations consultées le 8 décembre 2020). - PNDO, Projet Interreg VA "La pierre sèche dans la Grande Région", <http://www.pndo.be/fr/parc-en-action/projets-europeens/interreg-pierre-seche> -
- PNDO, Projet commun lié au savoir-faire et au patrimoine en pierre sèche réalisé avec le GAL Pays de l'Ourthe, <http://www.pndo.be/fr/parc-enaction/developpement-economique-et-rural/sauvegarde-des-murs-en-pierresseches/>
- PROVINCE DE NAMUR - SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL, « Les murs, un patrimoine. Sans mortier, les murs en pierre sèche », <https://www.patrimoineculturel.org/exposition-murs-en-pierres-seches>
- SÊTCHES PIRES (LES), Pierres sèches d'Ardenne, <https://setchespires.wordpress.com/> - YOUTUBE.BE, EVRARD, P., Pierres sèches à Yvoir...

<https://www.youtube.com/watch?t=358&v=tZUM8xwGVws> (informations consultées le 14 août 2015).

- Projet interreg sur le site des parcs (<https://www.parcnaturel.be/pierres%C3%A8che-en-grande-r%C3%A9gion>)